

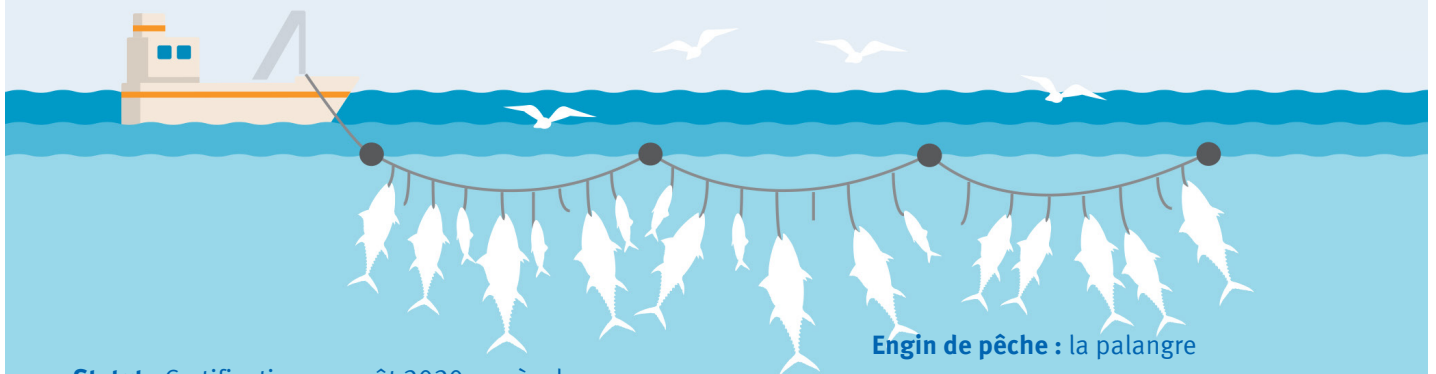
THON ROUGE

de l'Atlantique Est



Le thon rouge de l'Atlantique (*Thunnus thynnus*) est une espèce pélagique répartie dans l'ensemble de l'Atlantique Nord et en Méditerranée, du Brésil jusqu'au Nord de la Norvège. Vivant entre la surface et 500 à 1000 mètres de profondeur, il effectue de grandes migrations, des eaux froides où il se nourrit, aux régions chaudes où il se reproduit. Il existe dans le monde 3 espèces différentes de thon rouge. Le thon rouge de l'Atlantique est l'une de ces espèces, pour laquelle on distingue à ce jour deux stocks : le stock Ouest et le stock Est et Méditerranée. La première pêcherie de thon rouge d'Atlantique Est dans le monde vient de franchir les dernières étapes nécessaires à l'obtention de la certification pêche durable du MSC

LA PÊCHERIE JAPONAISE DE L'ARMEMENT USUFUKU HONTEN DE THON ROUGE D'ATLANTIQUE EST



Statut : Certification en août 2020, après deux ans d'évaluation, permettant la prise en compte des commentaires des parties prenantes et la résolution d'objections.

Organisme d'évaluation indépendant :
Control Union Pesca

Navire : 1 navire de 58 mètres de long

Engin de pêche : la palangre

Zone de pêche : Atlantique Est, débarquement aux Canaries

Période de pêche : En moyenne 19 jours de pêche par an, entre Octobre et Novembre

Captures : en 2018, 55,3 tonnes capturées, soit 0.2% du Total Admissible de Capture fixé par l'ICCAT cette année là (28 200 tonnes)

“Même si la science sur l'état de santé de cette population de thon rouge est prometteuse, pour pêcher durablement il faut que la gestion soit précautionneuse.

Il y a 20 ans, la demande pour ce thon si prisé a entraîné la surpêche de cette espèce, qui a atteint des niveaux très bas dans le monde entier”

DR. ROHAN CURREY

Directeur Scientifique du MSC

Afin de rendre une décision sur la durabilité de ces pêcheries, un organisme d'évaluation indépendant doit évaluer :



le niveau de santé du stock de thon rouge,



la protection des habitats marins et des autres espèces qui entourent la pêcherie,



l'efficacité de la gestion de la pêcherie.

Ces exigences ont été développées avec la collaboration d'experts scientifiques, ONG et acteurs de la filière. Elles reflètent un consensus scientifique international et sont conformes au Code de Conduite pour une Pêche Responsable et aux lignes directrices sur l'étiquetage et la labellisation des produits de la mer de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

RÉDUIRE LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT MARIN



La pêche opère à la palangre, un engin passif qui consiste en une ligne munie de plusieurs hameçons, posée dans la colonne d'eau, sans impacts sur les habitats

Des réglementations sont en place pour limiter les impacts de la pêche sur les captures accessoires de thon rouge du stock d'Atlantique Ouest (quotas, fermeture de zones, etc.) et de requins bleus (utilisation d'hameçons circulaires, protocole de relâche vivant, etc.)

Le filage de nuit, le lestage des palangres et la mise en place de mécanismes d'effarouchement permettent également à la pêche de ne pas avoir d'interactions négatives avec les oiseaux marins.

DES MESURES DE GESTION EFFICACES

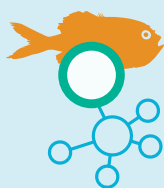
Depuis 2006, l'ICCAT a adopté un plan de reconstitution drastique qui a permis une réduction brutale et salubre de l'effort de pêche grâce à un ensemble de mesures de limitation de la pêche. Un renforcement des contrôles et de la surveillance ont également réduit la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et assurent le respect des réglementations. Ce plan de reconstitution, renforcé à plusieurs reprises, comprend :

- Une réduction drastique par 2 des quotas
- Une augmentation de la taille minimale de capture pour laisser plus de jeunes dans l'eau
- Une limitation et une surveillance accrue du nombre de permis de pêche accordé
- Des saisons et zones interdites à la pêche
- Un programme régional d'observateurs embarqués pour les bateaux qui pêchent le thon rouge
- Un renforcement considérable des mesures de contrôles, de la surveillance (satellitaire, aérienne)

DES AVANCÉES SCIENTIFIQUES

Des avancées scientifiques ont permis d'améliorer la fiabilité de l'évaluation des populations de thon rouge et de mieux les comprendre grâce à des campagnes de marquages, des études sur les migrations ou la maturité et la reproduction des thons rouge.

En 2018, sur recommandation des scientifiques, l'ICCAT a considéré les objectifs du plan de reconstitution atteints. ce qui a permis de prévoir une augmentation progressive des quotas toujours en ligne avec les avis scientifiques.



ASSURER LA BONNE SANTÉ DU STOCK

- La dernière évaluation du stock menée par les scientifiques de l'ICCAT a montré que la population de thon rouge d'Atlantique Est était en augmentation constante depuis plus de dix ans et est aujourd'hui à des niveaux sains, similaires à ceux des années 1970 avant la surpêche.

- L'effort de pêche a considérablement chuté suite à la réduction des quotas instaurée dès 2007. Depuis près de 10 ans, les pêcheries pêchent moins que ce qui permettrait de maintenir le stock à son maximum de renouvellement RMD (Rendement Maximum Durable).

- Le plan de gestion actuel et les niveaux de quotas attribués suivent les recommandations des scientifiques de l'ICCAT et permettent de maintenir la population à des niveaux sains et durables.

“De nombreux efforts ont été réalisés pour sauver cette espèce en Atlantique Est. D'autres stocks de thons rouges ailleurs dans le monde ont encore un long chemin devant eux pour atteindre ce niveau de rétablissement.”

DR ROHAN CURREY
Directeur Scientifique du MSC

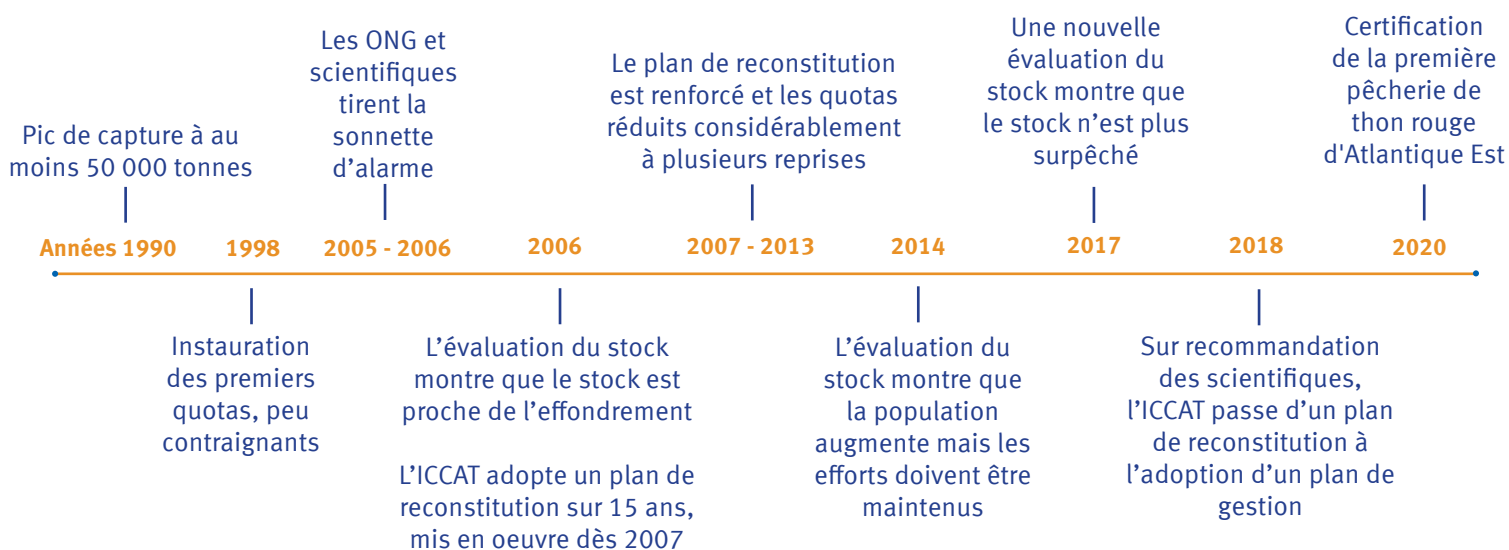
PARCOURS DU THON ROUGE



QU'EST-CE QUE L'ICCAT ?

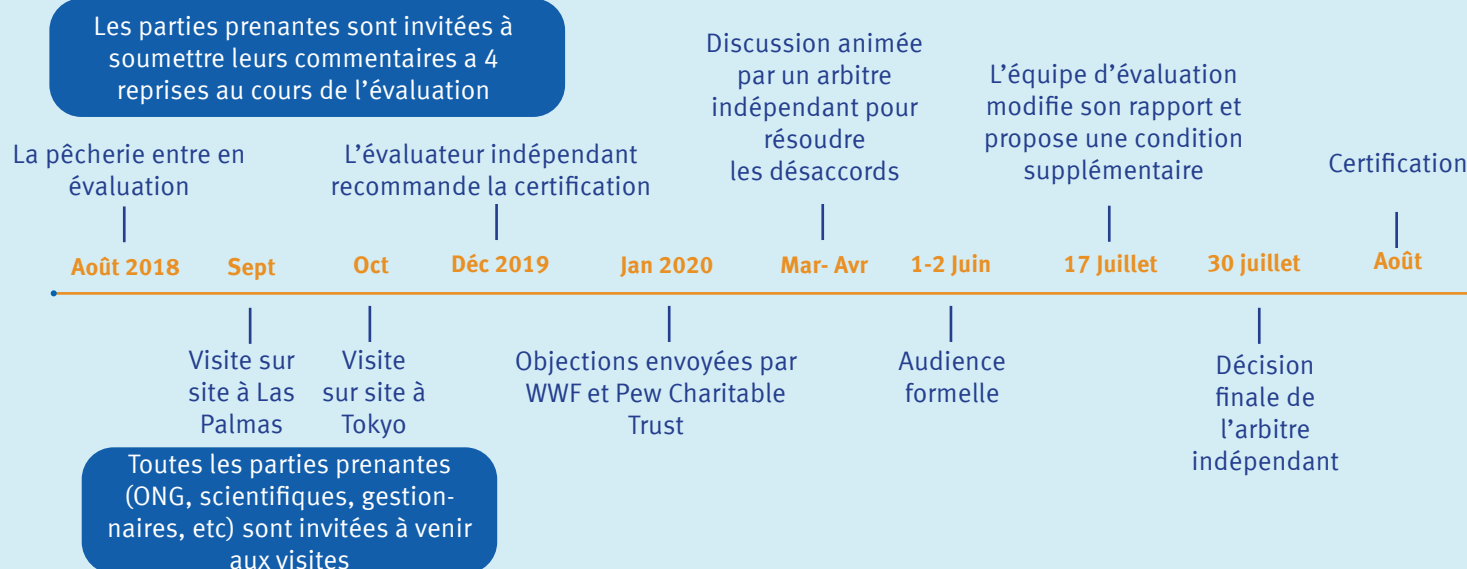
La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICATA) est l'organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) pour l'Atlantique et les zones adjacentes. Elle est chargée de superviser la gestion des espèces de thon dans la zone.

L'HISTOIRE D'UNE RECONSTITUTION



PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA PÊCHERIE D'USUFUKU HONTEN

L'évaluation de la pêche a duré près de 2 ans. Elle est entièrement participative et a permis une analyse approfondie des performances environnementales de la pêche par une équipe d'experts indépendants :



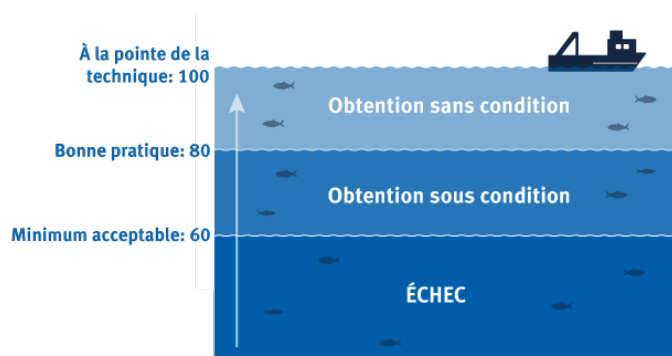
Toutes les étapes de l'évaluation sont ici: <https://www.msc.org/species/tuna/assessment-of-bluefin-tuna-fisheries>

PROCÉDURE D'OBJECTIONS

Le MSC est le seul programme de certification des produits de la mer à inclure un processus d'objection. Il permet un arbitrage entre les parties-prenantes et l'équipe d'évaluation au cas où un désaccord persisterait sur la décision ou les notes de certification malgré les opportunités de consultation précédente. Dans l'évaluation de la pêche d'Usufuku Honten, les objections d'ONG environnementales ont permis d'adapter certaines notes sur l'état du stock et les impacts environnementaux, de renforcer le plan d'action de la pêche, et d'identifier des conditions de certification supplémentaires que la pêche devra remplir pour conserver son certificat.

MESURES D'AMÉLIORATIONS

Les pêcheries qui répondent aux exigences du cahier des charges pêcheries du MSC peuvent toujours avoir des domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Les "conditions de certification" visent à élever la performance de la pêche à une note entre 80 et 100.



Les conditions doivent être remplies pour que la certification puisse être reconduite. La pêche sera suivie chaque année pour vérifier ses progrès.

La pêche de thon rouge d'Usufuku Honten a sept conditions imposées par l'équipe d'évaluation et ajustées en consultation avec les parties prenantes. Avant la fin de sa certification (valable 5 ans), la pêche doit :

- 1 Démontrer que les règles d'exploitations en place sont bien définies et permettent le maintien du stock au niveau du rendement maximum durable
- 2 Collaborer avec les scientifiques pour améliorer la qualité des informations sur les captures de pêche récréative, pêche illégale, non déclarée et non réglementée.
- 3 Consolider les informations montrant l'efficacité de la stratégie de minimisation des captures accessoires des requins bleus
- 4 Renforcer la récolte de données sur les captures éventuelles de thon rouge du stock d'Atlantique Ouest et l'efficacité de leur gestion
- 5 Continuer de récolter des informations sur les interactions avec les espèces en danger, menacées ou protégées pour confirmer l'efficacité des mesures de mitigation en place
- 6 Collecter des données quantitatives plus précises sur toute capture accidentelle d'espèce en danger, menacée ou protégée.
- 7 Démontrer que le stock de thon rouge d'Atlantique Est fluctue autour d'un niveau compatible avec le Rendement Maximum Durable (la plus grande capture que l'on peut prélever sur un stock sur le long terme sans affecter sa reproduction)

LES AUTRES PÊCHERIES DE THON ROUGE ET LE MSC

À ce jour, une autre pêcherie de thon rouge d'Atlantique Est et de Méditerranée est en cours d'évaluation selon le Cahier des Charges Pêcheries du MSC. Il s'agit de la pêcherie française artisanale des petits métiers de Méditerranée membre de l'organisation de producteurs SATHOAN. La durabilité de cette pêcherie est toujours en cours d'évaluation par une équipe d'experts indépendants menée par Control Union Pesca. Les parties prenantes participent à l'analyse et apportent leurs commentaires. La conclusion de l'évaluation devrait être connue dans les mois à venir.

PÊCHERIE ARTISANALE DES PETITS MÉTIERS DE MÉDITERRANÉE DE LA SATHOAN

En cours d'évaluation

Statut : en cours d'évaluation

Organisme d'évaluation indépendant :
Control Union Pesca

Navire : 24, entre 7 et 18 mètres de long

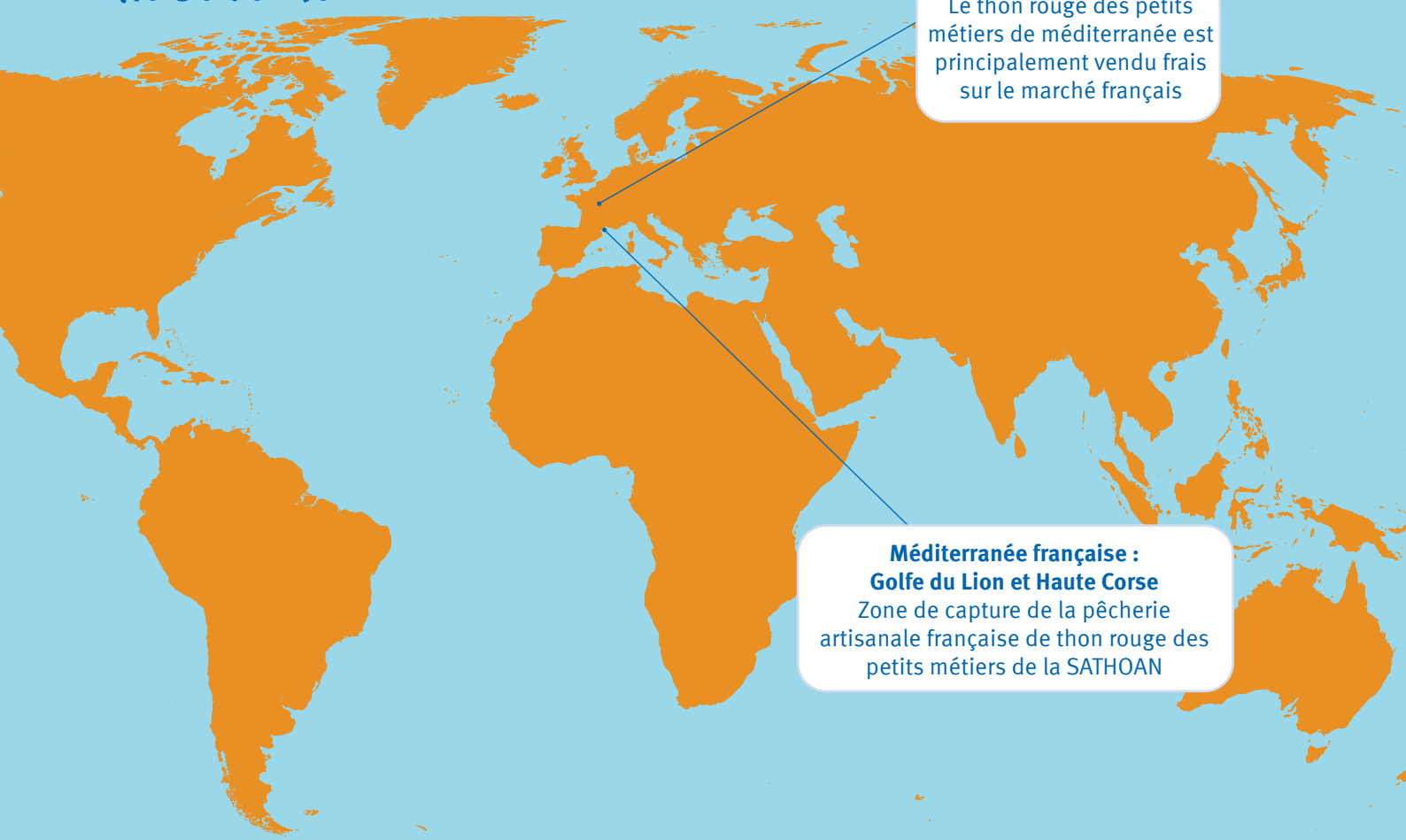
Engins de pêche : ligne, canne, palangre

Zone de pêche : ZEE française en Méditerranée, d'Agde (Occitanie) à Furiani (Corse)

Période de pêche : d'avril à décembre

Captures : 200 tonnes par an

ZONE DE PÊCHE



Le thon rouge des petits métiers de méditerranée est principalement vendu frais sur le marché français

Méditerranée française :
Golfe du Lion et Haute Corse
Zone de capture de la pêcherie artisanale française de thon rouge des petits métiers de la SATHOAN